

ALTÉRER ET AMOINDRIR, L'ÉQUIPE MUNICIPALE QUI DÉTRUIT ST PIERRE

L'équipe d'André Luc Montagné, élue à la majorité et anciennement prénommé Préserver et Embellir, poursuit sa campagne de démantèlement de notre commune et de ses stations.

En début de campagne pour les municipales, l'enfant du cru comme vous aimiez le faire savoir, hurlait à qui voulait bien prendre le temps de l'écouter qu'il ferait tout pour rendre à Saint Pierre la mer le rayonnement qu'elle mérite. Et pourtant le boulevard des douanes, qui était grandement fleuri, se trouve bien dépourvu de ses parures végétales, et nos palmiers ont disparu et d'autres encore ont été raccourcis.

La grande déviation, dont les bornes automatiques disposées en nombre dans le centre-ville, amorce un déclin imminent. Ainsi, monsieur le maire, dans votre tentative vouée à l'échec de rentabiliser chaque centimètre carré de la station en bloquant également la promenade en direction de la fête foraine, vous rendez laborieuse la venue de touristes et de ce fait, vous initiez, vous et votre équipe fantôme, la chute définitive de notre marché reconnu au niveau national et dont des commerçants historiques ont fait la réputation.

Les commerces de notre centre-ville s'en retrouvent également impactés, comme le fait que les motards ne peuvent plus se garer à proximité des bars et restaurants, ce qui les contraints à faire demi-tour et de faire grimper le chiffre d'affaires de tous les établissements recevant du public de Narbonne-plage, qui vous remercient d'ailleurs pour vos bonnes grâces. Peut-être recherchez-vous, après vous être fait remettre les clefs de notre commune, à obtenir la médaille des membres d'honneur des commerçants de Narbonne ?

Ces chamboulements circulatoires créent des nuisances insupportables d'un seuil jamais atteint jusqu' alors, ce qui entraîne la dévaluation des biens immobiliers des riverains concernés. Il aurait été plus simple et moins dispendieux d'ouvrir un itinéraire de substitution à hauteur de la mairie- annexe et longeant l'arrière des halles sur le front de mer afin de desservir les parkings situés en amont de la fête foraine, et leurs sorties auraient pu se faire le long de la résidence des maisons de la mer, rejoignant ainsi le boulevard des Embruns. Il aurait alors été envisageable de proposer un retour à sens unique sur l'une des voies en direction de Narbonne plage et une autre en direction du camping de Pissevaches. Cela aurait eu pour effet de désenclaver les accès à notre station, subissant chaque année des embouteillages monstrueux .

L'installation de chalets, dont l'idée a germé dans votre esprit après avoir lu le programme de la liste Rassemblement Nouveau- Fleury, vous a permis de soumettre à plusieurs de vos amis, la possibilité d'obtenir un droit d'exploitation contre un contrat de location dont les modalités d'acquisition demeurent opaques.

D'un village de l'artisanat, vous avez créé un bidonville digne d'une bourgade du tiers-monde, rendant de facto déficitaire leurs occupants convaincus par vos lubies de petit notable de province.

À propos de l'installation de votre grande roue, combien rapporte-elle vraiment aux contribuables et valait-elle l'expulsion sans contrepartie de camelots habituels de plus 30 années pour certains ?

L'arrêté municipal du 14 Juin 2021, vous attribuant la possibilité de modifier la destination initiale de la rue du Rocher en zone piétonne a été rédigé au mépris de tout bon sens. Comment justifiez-vous que cette voie de circulation réservée aux véhicules d'urgences, du 15 Juin au 15 Septembre, est obstruée en permanence par des jardinières fixes et fleuries comme pour offrir un peu d'élégance aux terrasses improvisées et illégales pour les bars et restaurants la composant. Des tables, banquettes et parasols sont-ils vraiment des équipements vitaux pour faciliter la traversée des véhicules de gendarmerie et de pompiers. Ces mêmes établissements sont déjà pourvus de grandes terrasses sur le domaine public sur la Place des Vergnettes, leur cèderez-vous les plages et le fond de la Méditerranée l'an prochain.

Veillez savoir, monsieur le maire, vos adjoints et les restaurateurs de la rue du Rocher, que vous avez un profond mépris d'égalité à l'égard des autres commerçants situés à proximité, tous payant fort cher leur exposition visuelle immédiate sur le littoral.

Certains Perignans prétendent même que vous vous seriez rendu auteur d'un faux et usage de faux en laissant fermer un établissement de Saint Pierre la Mer tenu par un opposant politique aux dernières élections municipales. Cette discrimination commerciale pouvant faire l'objet de poursuites judiciaires.

Nous constatons que vous menez la gestion de notre commune comme vos parties de poker clandestines.

Nous avons, avec beaucoup de regrets, constaté que vous n'avez sollicité aucune entreprise locale afin d'effectuer les rénovations de la mairie annexe (espaces verts, btp...).

J'en appelle à tous les élus de la majorité municipale à démissionner sans délai de leurs fonctions afin de ne pas se rendre davantage complices des conséquences dramatiques qui vont certainement nouer le sort de notre commune dans les mois à venir.



Les identitaires en Occitanie

Retrouvez notre nouvelle page facebook les Identitaires en occitanie 11



OU CONTACTEZ NOUS SUR les.identitaires.en.occitanie.11@gmail.com